

Le développement durable et solidaire au cœur de la politique régionale

I) Citoyenneté – Gouvernance

Démocratie représentative et transparence

L'articulation entre la démocratie participative et la démocratie représentative devrait être au cœur de nos préoccupations communes. Les citoyens partisans de la 1^{ère} ne sont pas hostiles à la seconde comme le pensent beaucoup d'élus qui se sentent un peu propriétaires de leur charge. Le non-cumul des mandats, la remise en cause de « carrière », font partie des outils d'une démocratie vivante.

La démocratie représentative doit sans cesse progresser et cela passe, entre autres, par une plus grande transparence dans les débats et les prises de décisions.

- 1) Êtes-vous favorable à ce que la totalité des débats publics de commission permanente du Conseil régional soit filmée et transmise en direct sur Internet ?

Oui

Commentaires : Nous sommes pour la transparence intégrale. Question de démocratie.

- 2) Êtes-vous favorable au non-cumul des mandats ? Jusqu'à quel niveau ?

Oui

Commentaires : Le NPA refuse tout cumul de mandat. Des mandats ne pouvant conserver que sur deux élections consécutives.

Démocratie participative

La concertation au sein du Conseil Régional peut se mettre en place via une médiation composée d'un ou plusieurs élus qui pourraient recevoir et transmettre les attentes du tissu associatif aquitain à l'ensemble des membres du Conseil, intervenir auprès des services de la région pour le règlement de litiges, mais aussi informer les citoyens des actions du Conseil Régional (par exemple en organisant régulièrement des tables rondes).

- 3) Souhaitez-vous engager la Région et les citoyens aquitains dans une démarche participative en respectant les trois principes suivants ?

- L'engagement de consulter toutes les parties concernées, directement ou indirectement, par la décision à prendre.
- L'engagement de prendre en compte les arguments basés sur l'intérêt général, peu importe le statut social des locuteurs.
- L'engagement d'assurer toute la transparence dans la démarche participative et dans le suivi des décisions.

Oui

Commentaires : Notre programme propose aussi que les référendums citoyens puissent être organisés. Les grands projets du type LGV, auquel nous nous opposons, pourraient être remis en cause par la population.

- 4) A l'exemple de la Région Poitou-Charente, êtes vous favorable à la mise en place de jurys citoyens pour les grandes questions stratégiques du Conseil Régional (exemple : LGV Aquitaine) ?

Oui

Commentaires : C'est donc exactement ce que nous proposons dans notre programme dans le volet « démocratie ».

- 5) Afin d'accentuer la représentativité du CESR, êtes-vous favorable à une plus grande ouverture du CESR aux citoyens et à leurs associations et à leur mise à disposition des capacités de recherche et d'analyse du CESR ?

Oui

Commentaires : Le CESR n'a qu'un avis consultatif. Ces avis sont très peu médiatisés. J'ai moi-même eu du mal à obtenir des informations précises auprès de cette instance.

Débats et engagements électoraux

Réponses de Eric Schartz liste NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) en Pyrénées-atlantiques

- 6) Une fois élu(e), accepterez vous de faire régulièrement le point sur vos engagements pré-électoraux ? Sous quelle forme ? Et avec quelle régularité ?

Oui

Commentaires : Nous proposons de faire connaître les travaux des commissions et le contenu des délibérations avant les votes en séance plénière, afin de mettre en place un contrôle démocratique.

Compétences des Régions

Le conseil économique et social de Bretagne s'est prononcé pour une clarification des compétences des collectivités locales et de l'état par voie législative en renforçant les prérogatives du chef de file sans renoncer à la compétence générale ni à la présence de l'état sur les territoires.

Il souhaite aussi conforter la région, collectivité pertinente aux cotés de l'état, l'Europe et les grandes métropoles en renforçant aussi la démocratie consultative au service du développement territorial.

- 7) Êtes-vous favorable à la clarification des compétences des collectivités locales ?

Oui

Commentaires :

- 8) Sur quelles thématiques la Région a-t-elle vocation à être chef de file ?

Commentaires : La protection de l'environnement, le principe de précaution doivent être des notions universelles pour lesquelles la responsabilité de l'Etat et de chaque collectivité territoriale doit être engagée.

- 9) Le Conseil Régional Aquitaine a fait des Pays un vecteur important de sa politique d'aménagement du Territoire. La réforme en cours tendrait à les supprimer. Êtes-vous prêt à les maintenir ? A favoriser l'expression des citoyens par le financement des conseils de développement ?

Oui

Commentaires :

II) Eau – Espaces Naturels et paysages - Agriculture – Pêche - OGM

Réorientation de l'agriculture et de l'alimentation en aquitaine

Avec ses nombreux élevages, ses importations de milliers de tonnes de soja par an, notre région est grosse émettrice de gaz à effet de serre et contribue à la déforestation en Amérique latine, ainsi qu'à l'élimination de l'agriculture vivrière et à la destruction des exploitations familiales. De plus nous consommons en moyenne trop de viande pour notre santé.

La prétention « de nourrir la planète » affichée par le lobby de l'agriculture productiviste est contraire au principe de souveraineté alimentaire qui reconnaît à chaque peuple le droit de produire lui-même son alimentation. Aucun peuple sur la planète ne saurait dépendre pour son alimentation d'une autre nation, conquête légitime, véritable gage de paix entre les peuples sous peine d'être exposé à l'arme alimentaire.

Concrètement un changement des modes de production et des modes de consommation en Aquitaine pourrait se traduire par :

- une réorientation des productions animales avec davantage de lien au sol, plus d'autonomie alimentaire et plus de valeur ajoutée par unité produite
- une éducation à consommer moins de viande et plus de protéines végétales, de légumes et fruits
- le développement des productions végétales : maraîchage, céréales, légumineuses, fruitiers,...

- 10) Êtes-vous d'accord avec ce constat ?

Oui

Commentaires : Je le défends et le pratique personnellement !

- 11) Afin de réduire la pression des productions animales sur notre environnement et de contribuer à une meilleure répartition des productions à l'échelle nationale, êtes-vous prêts à engager une démarche visant à limiter voir réduire la concentration des élevages les plus importants ? Si oui, comment ?

Oui

Commentaires : Plusieurs critères doivent être pris en compte. L'accès à une alimentation saine et équilibrée doit être considérée comme un droit. Il faut donc soustraire certains secteurs du système marchand (cantines

Réponses de Eric Schartz liste NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) en Pyrénées-atlantiques

scolaires). Les éleveurs et les agriculteurs doivent aussi pouvoir vivre de leur travail. Il faut favoriser leur implantation dans la mesure où ils s'engagent à produire sans pesticides, sans OGM. Le bien-être animal aussi. Les subventions publiques ne doivent pas aller vers l'agriculture et l'élevage productivistes.

12) Êtes-vous prêts à favoriser l'autonomie en protéines des exploitations agricoles ? Si oui, comment ?

Oui Non

Commentaires : ?

13) Comment comptez-vous contribuer à l'incontournable « évolution » alimentaire qui doit conduire à une réduction des consommations de protéines animale ?

Oui Non

Commentaires : Par le développement d'une agriculture nourricière et locale. Des campagnes de sensibilisation auprès des jeunes. Tout un travail au sein des cantines scolaires.

La réorientation de l'agriculture aquitaine vers le développement durable nécessite de modifier les pratiques et les productions sur les exploitations mais également de mettre en place sur nos territoires des systèmes alimentaires locaux de proximités (AMAP, circuits courts, coopératives, restauration collective locale Bio,).

14) Si vous êtes élu(e), mettez vous en place un schéma territorial de systèmes agricoles et d'alimentation durable afin de favoriser les circuits alimentaires de proximité (ex : à l'échelle d'un pays) ?

Oui

Commentaires : Mais on doit aussi le penser à l'échelle d'une agglomération. Les communes sont obligées de concéder des m_ de parkings lors des nouvelles constructions d'habitations. Pourquoi ne pas imaginer que ce soit le cas pour des cultures (types ceintures autour des agglomérations) ?

La réalisation des objectifs du Grenelle de l'environnement, à savoir 20% des surfaces en agriculture biologique en 2020, va nécessiter une politique très volontariste de reconversion et d'installation. Malheureusement de nombreux candidats à l'installation ne trouvent pas de terres ce qui démontre l'inefficacité ou le dysfonctionnement des politiques actuelles d'installation ou d'outils comme la SAFER.

Des initiatives associatives, comme « Terre de liens » qui collecte de l'épargne afin d'acquérir des terres pour l'installation, tentent de pallier ces dysfonctionnements. Il faudrait une action de plus grande ampleur et seul un organisme public peut se prévaloir de gérer l'espace agricole et naturel qui est un bien commun.

15) Etes-vous favorable à ce que l'Etablissement Public Foncier (EPFR) de la Région, en liaison avec la SAFER, élargisse ses compétences à l'action foncière des espaces agricoles et naturels pour permettre l'installation d'agriculteurs en systèmes durables ou bio et l'acquisition publique d'espaces naturels? Comment selon vous l'EPFR pourrait-il faire le lien avec les volets agricoles et naturels des SCOT et des PLU ?

Oui

Commentaires : C'est avant tout une question de volonté politique. Il s'agit à mon avis de légiférer au niveau national afin que certaines régions soumises à une forte pression foncière ne se soustraient pas à cette loi, quitte à payer des amendes. Il faut démontrer aussi qu'une telle proposition peut être créatrice d'emplois non délocalisables.

16) Etes vous d'accord pour rendre obligatoire dans tout projet d'installation agricole une étude de faisabilité de la conversion de l'exploitation à l'agriculture biologique, afin d'éclairer le choix de tout candidat à l'installation ?

Oui

Commentaires : Le prix de cette étude devra néanmoins rester accessible à tous les candidats.

17) Dans le même esprit, seriez-vous prêt à soutenir plus résolument les structures historiques de développement d'agriculture biologique et durable telle que la FRAB, les CIVAM et le Réseau Agriculture Durable qui ont joué un rôle de pionniers en la matière alors même que les organisations majoritaires agricoles s'efforçaient de démontrer que les méthodes alternatives ne constituaient que des niches ?

Oui

Commentaires : Ca fait aussi partie de notre programme mais il faut aussi veiller à ce que les AMAP ne deviennent pas une opportunité trop commerciale. Il faut donc limiter le nombre de paniers produits.

Réponses de Eric Schartz liste NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) en Pyrénées-atlantiques

Politiques agricoles et reconquête de la qualité de l'eau

Le modèle agricole conventionnel produit des matières premières pour faire tourner les industries alimentaires, mais peu de valeur ajoutée, et beaucoup de pollutions qui coûtent cher à la collectivité. Le revenu net agricole est inférieur au montant des subventions. Ces subventions, les droits historiques à prime, ont encouragé les systèmes les plus polluants et génèrent des distorsions de concurrence au détriment des systèmes de production plus respectueux de l'environnement. Il y a urgence à mettre fin à ces incohérences.

Pour réussir la reconquête de la qualité de l'eau, une autre utilisation des fonds publics versés chaque année aux agriculteurs s'avère indispensable. Sans attendre la réforme de la PAC que nous réclamons, il pourrait être retenu, à titre expérimental, sur quelques bassins versants, de mettre dans un « pot commun » les références historiques de la PAC, les mesures agro-environnementales, les contributions des collectivités locales pour les actions bassins versants, et de définir - avec tous les partenaires concernés- les modes de production qui méritent un soutien financier public. C'est par la mise en œuvre d'une telle démarche qu'Augsbourg, Munich, New York... ont su reconquérir la qualité de leur eau.

18) Dans l'application française de la PAC, êtes-vous prêts à œuvrer avec les autres régions françaises pour que la France choisisse la régionalisation et la mutualisation des aides publiques (en remplacement des primes historiques) ?

Oui

Commentaires : Pour en finir avec la PAC actuelle, certes ! Mais une régionalisation des aides ne garantit pas pour autant qu'elles ne seront pas reversées aux mêmes bénéficiaires (agroalimentaire).

19) Êtes-vous prêts à œuvrer afin que **toutes** les subventions agricoles (et en premier lieu celles de la Région) soient dorénavant strictement conditionnées à des pratiques conformes aux principes d'un développement durable et solidaire, respectueuses de la santé des consommateurs, économiquement viables, plafonnées par actif agricole et soumises à une obligation de résultat environnementale (reliquats azotés, pesticides, phosphore, etc..) ?

Oui

Commentaires : Tout à fait d'accord.

20) Agirez vous afin que la Région dispose des compétences en matière d'expérimentation sur l'eau et l'agriculture ?

Oui Non

Commentaires : Attention à l'expérimentation ! Ca peut être pour le meilleur ou pour le pire !!!

Nous proposons des régies régionales de l'eau afin de soustraire l'accès à l'eau aux entreprises privées dans les communes qui n'ont pas les moyens d'assurer ce service en régie directe. Nous pensons qu'un m3 d'eau consommé pour l'alimentation ne doit pas être payé au même prix que le même m3 qui servirait à remplir une piscine.

Le NPA présente des candidatures communes avec le MOC (Mvt des Objecteurs de Croissance) dans plusieurs régions de France.

Le bocage avec ses talus est une des éléments primordiaux du patrimoine de notre région. Il est essentiel pour l'équilibre du paysage, la biodiversité, de préserver les filières bois énergies et développer le linéaire bocager. L'importance des talus en travers de la pente est considérable pour la reconstitution des réserves en eau dans les nappes phréatiques.

21) Quelles sont vos solutions pour la mise en place d'une politique de préservation et de développement du linéaire bocager ?

Commentaires : Je n'ai pas d'éléments pour répondre à votre question. Je pense que toute question d'aménagement découle d'une volonté politique qui doit donner lieu à une loi.

Espaces Naturels et paysages

La Région Aquitaine recèle de nombreux espaces de nature remarquables ou ordinaires, abritant des espèces rares, endémiques, ou plus courantes, mais représentatives d'habitats particuliers. Tous nécessitent des mesures de protection concertées efficaces. Il en est de même pour les paysages régionaux, porteurs des identités de nos territoires.

Comment jugez-vous la politique des espaces naturels et des paysages du Conseil Régional actuel ?

Réponses de Eric Schartz liste NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) en Pyrénées-atlantiques

Commentaires : Le respect des zones Natura 2000 relève souvent de l'opportuniste. Voir « stade d'eau vive ». J'étais alors le seul élu à Pau à voter contre ce projet. Je pense qu'il faut interdire aussi les microcentrales (protection des zones de frayage et de la biodiversité). Gestion opportuniste puisque Rousset défend la LGV et tous les projets autoroutiers, auxquels nous sommes opposés.

Quelles sont vos propositions pour l'améliorer ?

Commentaires :

Nous faire élire !!! Nos élus seront indépendants puisque nous refuserons une fusion politique avec le PS et EE. Nos élus seront donc politiquement indépendants et pourront ainsi aider populations et associations à s'emparer des dossiers avant les votes. Nous ne serons soumis à aucune solidarité de vote avec le PS.

Dans le domaine des espèces remarquables, quelle est votre position sur le renforcement de la population ursine dans les Pyrénées ? Que proposez-vous ?

Commentaires : Nous sommes POUR . Il faudra alors faire en sorte que ces ours ne soient pas abattus par des chasseurs. Il faudra donc mettre en oeuvre les moyens afin de protéger cette espèce.

OGM

L'essentiel des plantes OGM, d'origine importée, entrent dans l'alimentation animale sans que les consommateurs soient informés de leur présence, y compris lorsqu'il s'agit d'une restauration collective.

Les entreprises et exploitations agricoles qui font le choix d'une alimentation animale sans utilisation d'OGM doivent payer un surcoût lié à la traçabilité et à l'existence des doubles filières. Il est anormal de les pénaliser ainsi. Le surcoût devrait être à la charge des filières OGM, source du problème.

22) Etes-vous convaincu de la nécessité d'une Aquitaine sans OGM pour la santé des consommateurs, la protection de l'environnement et de la biodiversité et le choix d'une agriculture de qualité ?

Oui

Commentaires : Cette position est explicite dans notre programme aussi. Etant membre de Greenpeace depuis 15 ans, c'est une question qui me tient à coeur.

23) A l'instar de la Région Pays de Loire, êtes vous favorable à l'exclusion des OGM et des produits issus d'animaux nourris avec des OGM des restaurants scolaires dont le Conseil Régional a la charge, à savoir ceux des lycées ?

Oui

Commentaires : Tout à fait d'accord. Il serait d'ailleurs souhaitable que les communautés éducatives (CA des lycées) votent une motion dans ce sens (avec parents d'élèves, profs et représentants des lycéens).

24) A défaut de pouvoir interdire le déchargement des produits alimentaires OGM dans les ports aquitains, êtes-vous favorable à l'idée d'instaurer une taxe sur les importations d'OGM qui assumerait à 100% le financement des surcoûts de traçabilité des filières sans OGM ?

Oui

Commentaires : Ce serait un moindre mal.

Pêche Durable

25) Si vous êtes élu(e) comment comptez vous concrètement favoriser le développement des techniques de pêches et d'élevage respectueuses de la ressource et de l'environnement (ex : pêche à la ligne du bar en raz de Sein ou l'exploitation de l'huître en Ria d'Etel) ?

Commentaires : Non au filet pélagique. Pêche artisanale exclusivement. Cela veut dire aussi d'assurer des revenus suffisants aux pêcheurs. Il faut s'attaquer à la grande distribution aussi. Nous défendons la vente à la criée (Pays Basque). Programme complet sur notre site ...

III) Santé – Environnement – Risque Chimique

Qualité de l'eau

Réponses de Eric Schartz liste NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) en Pyrénées-atlantiques

La santé humaine dépend notamment de facteurs environnementaux (nature des polluants respirés, nuisances subies, etc.) et de l'alimentation, celle-ci incluant l'eau. Une eau saine pour tous, au robinet comme dans la rivière, tout au long de l'année, constitue un objectif à atteindre très rapidement et pas en 2027...

26) Dans le cadre du Plan Environnement Santé et afin de garantir à tous l'accès à une eau saine, êtes-vous prêt à étendre les analyses de l'eau à la recherche de résidus médicamenteux, vaccins, hormones, radioactivité, nanotechnologies... et à mettre à la disposition de tous les analyses complètes des eaux brutes et potables ?

Oui

Commentaires : Question de transparence sans quoi le principe de précaution est un vain mot.

27) L'Europe et l'OMS recommandent de ne pas dépasser 25 mg de nitrates par litre d'eau brute. Êtes-vous prêt à prendre cette valeur pour objectif dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau en Aquitaine ?

Oui Non

Commentaires : Je ne sais pas si cette norme est suffisante. Si c'est une avancée par rapport à la norme existante, bien sûr !

28) Êtes-vous favorable à la mise en régie publique de la production et distribution de l'eau dans les communes ou syndicats intercommunaux et à accompagner les collectivités qui le souhaiteraient ?

Oui

Commentaires : C'est ce que nous proposons mais à condition que ce retour en régie publique soit opérant pour une durée suffisante. Il ne faudrait pas que ce dispositif serve Véolia etc ... à faire investir les communes ou les régions pour que ce service retourne en délégations, une fois les travaux assurés par la collectivité.

Plan Santé Environnement

Le plan régional santé – environnement a pour effet de mettre en évidence des particularités épidémiologiques qui justifient une approche territoriale L'émergence de nouveaux risques, l'incurie collective dans la gestion de la prévention de risques désormais identifiés appellent à une vigilance et à une mobilisation des ressources et à une coordination des politiques.

29) Comment le Conseil Régional pourrait-il rendre plus transparent les études se rapportant à la relation santé –environnement et en informer les Aquitains ?

Commentaires : Mise à disposition systématique du public des résultats.

Qualité de l'Air

La qualité de l'air se dégrade ! Les effets de sa pollution chronique plus ou moins importante sur la santé sont avérés et touchent d'abord des personnes sensibles (jeunes enfants, asthmatiques, déficients cardiaques ou respiratoires). Certains estiment qu'il en résulte 30 000 morts directes ou prématurées en France, soit environ 8 fois plus que le nombre de tués par accidents de la route dont on parle infiniment plus !...

Plus précisément, les manœuvres des avions créent d'énormes nuisances aux abords des aéroports (nuisances phoniques y compris nocturnes, pollution atmosphérique, retombées de kérosène imbrulé au décollage,...). Leur impact sur la santé n'a fait l'objet d'aucune étude à ce jour.

30) Si vous êtes élu(e), vous engagerez-vous à favoriser les mesures de lutte contre la pollution atmosphérique qui ont été préconisées par différents plans, à savoir soutien au fret ferroviaire et création de nouvelles haltes SNCF autour des villes, développement des modes de transport « doux » (marche, vélo, bus, car, métro ou tram et TER) ?

Oui

Commentaires : C'est un long chapitre de notre programme : investir dans la rénovation et l'optimisation des voies ferrées existantes. Abandon de tout projet LGV mais réouverture des lignes fermées.

Développement du fret ferroviaire (retour du service du wagon isolé) sous contrôle public.

Pas un centime de subvention aux compagnies aériennes « low cost ». Ne pas promouvoir ce type de déplacement. Tout est encore sur notre site internet.

IV) Education – Formation

Réponses de Eric Schartz liste NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) en Pyrénées-atlantiques

Education populaire au développement durable

Chacun doit se persuader qu'un nouveau type de développement écologiquement et socialement soutenable dépend de son comportement au quotidien, en tant que particulier, usager de la collectivité ou acteur dans son entreprise. Par ailleurs, des citoyens entendent apporter leur contribution à la vie de la cité et entendent contribuer à l'émergence d'une démocratie participative sans laquelle, à l'échelon de nos territoires, le développement durable n'a aucune chance de se concrétiser.

31) A l'instar de la Région Nord Pas de Calais, êtes-vous favorable à la création d'un Centre Régional du Développement Durable chargé de la concertation, de l'éducation et de la formation pour tous au DDS ? Ce centre pourrait s'appuyer sur les acteurs locaux engagés dans l'éducation populaire et la mise en œuvre d'actions relevant du développement durable.

Oui

Commentaires :

Formation initiale et continue au développement durable

Il y a une meilleure prise en compte de l'éducation à l'environnement et de ses acteurs, et la mise en œuvre plus fréquente d'agendas 21 dans les lycées est engagée dans certaines régions. Mais globalement, la prise en compte du développement durable reste encore largement insuffisante dans la transversalité des parcours (lycées/universités/formation professionnelle).

32) Comptez-vous favoriser, dans le cadre d'un programme régional des stages, un module Développement durable pour tous les niveaux de formation (Niveau 5 à Bac + 5) et la mise en place à tous les niveaux (Niveau 5 à Bac + 5) de nouvelles formations professionnelles qualifiantes adaptées aux nouveaux besoins et nouvelles compétences (énergie, écohabitat, agriculture bio et durable, transports et mobilité, services à la personne) ?

Oui

Commentaires : C'est tout le travail qu'il reste à effectuer principalement dans le domaine de la formation professionnelle. Ca me semble être une nécessité.

33) Comment comptez vous intervenir sur les programmes de formation initiale et continue pour prendre en compte les nouvelles compétences nécessaires pour un développement durable solidaire ?

Oui Non

Commentaires : Pour la formation initiale, c'est un peu le rôle des personnels non enseignants (citoyenneté-CPE / documentalistes) mais aussi des profs de SVT. Le thème peut être aussi transversal, c'est une réalité.

Pour le reste, cela relève plutôt de la formation professionnelle. Il y a donc un travail qui s'impose auprès des secteurs professionnels concernés.

34) Considérez-vous que pour atteindre les objectifs du Grenelle en Aquitaine, il soit nécessaire de repenser la recherche et l'enseignement agricole ?

Oui

Commentaires : Les lycées agricoles font la part belle aux pratiques productivistes. L'orientation et les programmes sont donc à repenser. La recherche appliquée ne peut être libre de l'ingérence des trusts agroalimentaires. Il faut développer la recherche fondamentale. Les pôles de compétitivité qui obligent les universités à dépendre des partenariats avec les entreprises qui les financent : c'est la loi Pécresse. Nous nous sommes battus contre cette loi mais elle est passée. Il faudra donc l'abolir. Il n'y a pas d'autres solutions ...

V) Economie locale et responsable

35) Êtes-vous favorable à conditionner les aides aux entreprises et les attributions des marchés du Conseil Régional à des critères sociaux et environnementaux ?

Oui

Commentaires :

J'ai fait cette proposition à Pau lorsque j'étais élu municipal. En vain : ni la droite, ni le PS, ni le PCF ne m'ont soutenu ...

Réponses de Eric Schartz liste NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) en Pyrénées-atlantiques

36) Comment envisagez-vous de soutenir la recherche dans les domaines des services et des produits du développement durable ?

Commentaires : Des financements publics exclusivement lorsqu'ils répondent à des besoins sociaux contrôlés par la population. Le principe de précaution, le droit à un environnement sain font partie de ces « besoins sociaux ».

L'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble de coopératives, mutuelles, associations, syndicats et fondations, fonctionnant sur des principes d'égalité des personnes (1 homme 1 voix), de solidarité entre membres et d'indépendance économique. En Aquitaine, elle s'identifie tant à des organisations identifiées par leurs statuts et occupant une place importante dans la vie économique (banques, mutuelles, etc.) qu'à des activités visant à expérimenter de nouveaux "modèles" de fonctionnement de l'économie, tel le commerce équitable et l'insertion économique.

37) Que pensez-vous mettre en œuvre pour renforcer l'emploi dans les champs de l'économie sociale et solidaire ?

Commentaires : Nous préconisons : zéro subventions aux grosses entreprises ou à leurs filiales. Nous accorderons ces subventions aux petits producteurs agricoles (type AMAP), aux entreprises du domaine de l'économie solidaire. Nous exigeons l'ouverture publique des comptes des entreprises recevant des subventions publiques.

Des modèles régionaux de monnaie sont actuellement à l'essai en Europe car beaucoup d'individus et groupes recherchent des moyens de contribuer à la solution de la crise économique actuelle pour laquelle toutes les vieilles recettes ne semblent plus fonctionner. Ces monnaies privilégient les besoins de la consommation locale et pourraient être la base d'un véritable contrat entre la ville et la campagne.

38) Êtes-vous favorable aux « monnaies fondantes » locales à l'instar de la monnaie SOL créée à Carhaix ou dans d'autres pays européens ?

Oui Non

Commentaires : J'ai quelques doutes. Comment échanger le droit à être soigné, éduqué etc... Ce serait le rêve des libéraux qu'une partie de la population « non solvable » les laisse faire des profits dans un climat de paix sociale. A regarder de près ...

Comment jugez-vous le soutien aux associations du Conseil Régional actuel ? Comment pensez-vous, si vous êtes élu(e), l'améliorer ?

Commentaires : Ce soutien manque cruellement de transparence !

Le tissu associatif régional recèle des énergies importantes et des compétences nombreuses. Vous engagez-vous à faire prioritairement appel à elles, si vous êtes élu(e), chaque fois que le Conseil Régional aura besoin de compétences externes ?

Oui

Commentaires : Ca fait partie de la mise en oeuvre d'une véritable démocratie participative.

VI) Energie – Transport – Habitat

Urgence Climatique

39) Par rapport aux objectifs de Kyoto-Copenhague, quels sont selon vous les objectifs que doit se donner l'Aquitaine par rapport aux réductions des émissions de carbone ?

Commentaires : Réduire les transports routiers. C'est donc le chemin inverse qu'il faut prendre par rapport à celui pris par Rousset depuis son 1er mandat !

40) A l'instar de la Suède, êtes-vous favorable à ce que les appels d'offres de la Région Aquitaine, intègrent systématiquement un bilan carbone pour les biens et services commandés ?

Oui

Réponses de Eric Schartz liste NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) en Pyrénées-atlantiques

Commentaires : Oui mais opposé à la vente des droits à polluer.

Autonomie Energétique

L'Allemagne s'est engagée à sortir du nucléaire d'ici 2020 en développant de manière ambitieuse les énergies renouvelables et les économies d'énergies.

41) Etes-vous prêt à viser l'objectif d'une autonomie électrique de la région à l'horizon 2030, **sans aucun recours au nucléaire, ni aux énergies fossiles** ? Si oui, quels seraient les grands axes de votre politique énergétique ?

Oui

Commentaires : Nous sommes résolument opposés au nucléaire. Il faut investir dans la sobriété énergétique et la recherche lié aux énergies renouvelables. Cela induit aussi des changements de nos modes de consommation et la nécessaire relocalisation de l'économie.

42) Vous engagez-vous à ce que tous les nouveaux bâtiments financés par la Région soit des bâtiments à basse consommation énergétique (BBC c'est à dire moins de 50 KWh/m²/an) ?

Oui

Commentaires :

43) A l'instar du canton de Genève, êtes-vous favorable à l'interdiction d'installer des chauffages électriques dans les logements ?

Oui

Commentaires : Je l'avais aussi proposé quand j'étais élu à Pau sur le parc HLM. C'est une mesure sociale et écologique.

44) Quelle stratégie allez-vous mettre en place pour développer une culture citoyenne de la sobriété énergétique ? De la sobriété vis-à-vis des ressources naturelles en général ?

Commentaires : Il faut faire de la pédagogie mais aussi taxer le « mésusage » : voir notre programme commun « NPA-Objecteurs de croissance » dans les régions où nous sommes rassemblés au sein d'une liste commune.

Energies renouvelables

Selon un décret de 2008, les régions peuvent devenir productrices d'énergie. Les exigences du Grenelle et le financement imposé à EDF en matière de rachat offrent une chance à saisir pour le développement des énergies renouvelables.

45) Êtes-vous prêt à vous saisir de cette opportunité en proposant que la Région soit elle-même productrice d'énergie ?

Oui

Commentaires :

46) Êtes-vous prêts à favoriser les démarches collectives de citoyens et de collectivités locales afin de promouvoir des parcs de production locaux d'énergie éolienne, hydrolienne ou solaire ?

Oui Non

Commentaires : Oui mais attention à ce que cette production d'énergie ne devienne pas un commerce lucratif (cf champs d'installations photovoltaïques) au détriment d'une agriculture paysanne de proximité.

47) Etes-vous favorable aux projets de micro-centrales électriques dans les vallées pyrénéennes ?

Non

Commentaires : Je l'ai expliqué plus haut : très faible rendement, dangers pour les zones de frayages et la biodiversité.

Réponses de Eric Schartz liste NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) en Pyrénées-atlantiques

Aménagement : arrêter de financer le passé !

De nombreuses sources confirment la diminution de la production mondiale de pétrole aux alentours de 2015. Ce fait condamne à très court terme le transport aérien et doit amener la Région à investir des moyens dans le transport ferroviaire. De manière identique l'avenir est aux économies d'énergies et à l'éducation à une sobriété énergétique.

48) Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à ne pas financer d'aéroport ?

Oui

Commentaires : Et comment ! Mais il faut que les communautés de communes arrêtent aussi de financer les compagnies du type Ryanair : dumping social et irresponsabilité environnementale. Je me suis bcp exprimé dans la presse à ce sujet.

49) Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à ne financer aucune centrale à gaz ou thermique et à placer cet argent dans un programme ambitieux et volontariste d'économie d'énergie ?

Oui

Commentaires :

50) L'autoroute Pau-Langon constitue un gâchis écologique et économique). Les budgets publics étant limités, l'argent pris par la route n'ira pas ailleurs. Vous engagez-vous à ce que les budgets prévus pour la création de nouveaux axes routiers soient affectés au développement de transports collectifs durables?

Oui

Commentaires : C'est partie intégrante de notre programme. Il faudrait que vous veniez à nos réunions publiques !!!

Transport Durable

Il nous faut d'urgence, une politique des transports en commun économes en énergie qui s'adresse à tous les Aquitains, y compris en zone rurale.

51) Si vous êtes élu(e), créez vous un schéma régional d'harmonisation des déplacements durables (voyageurs et marchandises) afin de favoriser sur toute la région les alternatives à la voiture, sous la forme de pôles d'inter-modalité entre différents transports (bus, train, taxi collectif, auto partage,...) ?

Oui

Commentaires : Aux municipales 2008, j'ai défendu la gratuité des transports publics à Pau (coût 1,8 millions d'euros). Aux régionales, le NPA défend la gratuité totale des TER.

Il faut savoir que les recettes de billetterie ne représentent que 15 à 30 % du total. C'est donc réalisable.

Question de priorité politique : ils trouvent bien 640 millions d'euros pour la LGV !!!

Pour le fret : pas de passage des pyrénées en camion mais ferroutage. Il faut changer nos modes de production. Le projet de la droite et de la gauche, c'est de faire des pôles de production au Sud de l'Europe (mai d'oeuvre bon marché et de développer une économie tertiaire au Nord). C'est un choix politique et idéologique que nous réproprons.

52) Que comptez-vous faire pour développer le transport par fret ou par cabotage ?

Commentaires : Développer le transport maritime. Garder le fret sous la forme de service public et donc arrêter de le filialiser pour l'externaliser. Reprendre le service « wagon isolé » : sa suppression va jeter des milliers de camions sur les routes.

Un habitat pour tous

L'accès à l'habitat n'est pas évident pour tous en Aquitaine car certaines zones subissent des pressions fortes (densité humaine, pression immobilière, résidentiel, ...) et pourtant il nous faut par souci de solidarité permettre l'accès aux logements pour les résidents permanents et plus spécialement les jeunes et les primo-accédants, un plan d'action prioritaire **sur l'habitat et le tertiaire, qui** représentent un enjeu prioritaire pour la maîtrise de l'énergie.

Un plan de réhabilitation thermique de l'habitat est nécessaire.

L'importance du parc des maisons secondaires en Aquitaine démontre l'attractivité de notre région mais pénalise également l'accès aux primo accédants à la propriété en faisant augmenter le prix de l'habitat, notamment sur le littoral.

Réponses de Eric Schartz liste NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) en Pyrénées-atlantiques

53) Êtes-vous d'accord pour inciter, y compris financièrement, les communes à réaliser des réserves foncières pour le logement des résidents permanents, et plus spécialement des jeunes ? Quelles seraient vos actions pour atteindre cet objectif ?

Oui

Commentaires : Pau : environ 1500 résidences secondaires et _ de logements vides dans l'hyper-centre : un aperçu du problème ! La pression est encore plus forte sur la côte. Vous semblez vous attaquer à la propriété privée : si vous devenez anticapitaliste, on va pouvoir s'entendre !

54) Vous engagez-vous à favoriser la rénovation de 5000 logements sociaux par an en leur conférant des caractéristiques de Bâtiment Basse Consommation ?

Oui

Commentaires : Il faut aussi agir auprès des communes et des bailleurs.

55) Etes vous favorable à l'augmentation de la taxe foncière pour les logements inhabités afin d'alimenter un fond d'aide à l'acquisition des primo-accédants ?

Oui

Commentaires : On serait même pour l'expropriation

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ces questions.

Xavier Bouchet, président de la MNE de Pau

www.mne-pau.org